



COMMUNE DE DAVERDISSE

Programme Communal de Développement Rural Agenda 21 Local

Partie III - Diagnostic partagé

Mars 2016



Groupe Impact sprl
Rue des Chasseurs ardennais, 32
6880 Bertrix

Table des matières

1. TABLEAU AFOM.....	1
1.1. PILIER « ENVIRONNEMENT »	1
1.2. PILIER « ECONOMIE »	6
1.3. PILIER « SOCIAL »	10
2. VISION SYNTHETIQUE DU DEVELOPPEMENT – ENJEUX.....	15
2.1. PILIER « ENVIRONNEMENT ».....	15
2.2. PILIER « ECONOMIE »	17
2.3. PILIER « SOCIAL »	19

Méthodologie

La **description des caractéristiques socio-économiques (partie 1)** a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques.

Les **résultats de la participation de la population (partie 2)** constituent une approche des souhaits de la population et apportent la perception et la réalité vécues de la commune.

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis d'aboutir à un **diagnostic partagé** présenté sous la forme d'un tableau AFOM - Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces. Dans un souci constant d'intégrer les principes du développement durable (Agenda 21 local), le tableau AFOM est développé en fonction des 3 piliers du développement durable : environnement, économie et social.

Ce diagnostic partagé a été débattu et enrichi par la population lors des différents groupes de travail et ensuite approuvé par la CLDR. Les éléments apportés par la population apparaissent en grisé dans les tableaux.

Sur base de ce diagnostic partagé, des thématiques clefs ont émergé et ont été identifiées sous la forme d'enjeux. Ces enjeux ont été débattus en CLDR, notamment au niveau des priorités à se fixer. Il s'agit donc là de la **vision synthétique du développement rural** souhaité à un horizon de dix ans, premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

1. Tableau AFOM

1.1. Pilier « Environnement »

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	
<i>Environnement physique, naturel et paysager</i>	Bonne qualité physico-chimique des eaux souterraines	Aucune zone de prévention de captage officiellement arrêtée		Pollution des captages par le développement des activités anthropiques	
		Présence de radon			
	Vallées (cours d'eau) d'une grande qualité naturelle et paysagère		Mise en valeur des vallées via des projets Life ou autres	Risques de pollution (absence d'égouttage, etc)	
	Peu de zones urbanisables impactées par les aléas d'inondation				
	Nombreux sites naturels reconnus (Natura 2000, SGIB, etc)		Concrétisation du réseau Natura 2000 et participation à différents programmes environnementaux (contrat de rivière, etc)		
	Intérêt paysager du territoire avec plusieurs sites et points de vue remarquables			Renforcement de l'attractivité touristique via la mise en valeur des paysages	Déstructuration des paysages (boisement en milieu ouvert, urbanisation, etc)
				Réalisation d'une charte paysagère dans le cadre du projet de Parc Naturel Lesse Semois	
		Développement d'espèces invasives			

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<i>Environnement bâti</i>	Noyaux villageois homogènes et présentant des caractéristiques intéressantes (espace rue de qualité, constructions traditionnelles, etc)	Altération du bâti traditionnel par différentes modifications		Perte d'identité au niveau du bâti
		Eclatement des noyaux villageois le long des voiries d'accès.		
		Habitat récent dispersé moins dense (consommation d'espace) et souvent en rupture avec l'habitat traditionnel		
	Spécificité du bâti de Porcheresse avec la présence des maisons du comité et la présence de constructions aux joints roses		Classement de maisons du comité ou mise en œuvre d'une charte architecturale	
		Peu d'espaces publics de référence (place de l'église ou autres) aménagés dans les villages		
	Présence de nombreux éléments patrimoniaux (patrimoine monumental et petit patrimoine)	Seulement deux monuments et sites classés		Disparition ou oubli progressif du patrimoine local
		Peu de mise en valeur du patrimoine		
	Problématique de la gestion des excédents de voirie			
<i>Gestion du territoire</i>		Pas de reconnaissance dans les documents supra-communaux	Révision du SDER : point d'appui touristique	
		Absence de documents de gestion et de programmation du développement territorial	Perspectives offertes par le CoDT	
	Potentiel foncier important en zone d'habitat (+ ZACC)	Potentiel foncier avec contraintes physiques (relief, zone humide...) et techniques (absence d'équipements)		
		Potentiel foncier limité en zone d'activité économique et en zone de loisirs		
		Infractions urbanistiques non sanctionnées		

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<i>Mobilité</i>		Position excentrée par rapport aux pôles et aux axes majeurs de communication		
	Réseau viaire communal bien développé	Coûts d'entretien et de gestion des infrastructures routières		
	Aménagements sécuritaires réalisés à différents endroits	Problématique de la sécurité routière (objective ou subjective), plus spécialement pour les usagers faibles		
	Présence du Proxibus et de 2 lignes TEC (horaires scolaires)	Déficit de l'offre en transports en commun (pas de gare et lignes de bus non structurantes)		Réorganisation des transports en commun défavorable au milieu rural
	Existence du Pré-RAVeL « Gembes – Daverdisse »	Absence de liaisons lentes utilitaires		
<i>Gestion environnementale</i>	Territoire majoritairement repris en zone d'assainissement collectif avec présence de deux stations d'épuration	Réseau d'assainissement non complet (travaux à réaliser)		
	Collecte sélective des déchets et présence d'un parc à conteneurs	Manque de propreté par endroits		
	Primes énergétiques communales	Consommations énergétiques importantes au niveau des bâtiments communaux	Concrétisation d'un plan d'actions (Convention des Maires)	
		Zone d'exclusion pour l'implantation de grandes éoliennes	Développement de la production d'énergie renouvelable (forêt et eau)	
	Mise en place de la gestion différenciée	Utilisation de pesticides par les particuliers		
		Pollutions sonores (avions militaires et motos)		

Focus sur l'apport de la population

Au niveau de l'environnement physique, naturel et paysager, quelques éléments sont précisés par la population.

Tout d'abord au niveau naturel, plusieurs espèces invasives sont présentes sur le territoire : renouée du Japon, oies bernaches, rats laveurs, chiens viverrins. A cela s'ajoute la présence en grande quantité de la renoncule dans la Lesse. La problématique du recours aux pesticides reste également présente. Il y a peu d'agriculture intensive sur le territoire. Toutefois, une attention particulière pourrait être portée sur l'utilisation de pesticides dans les champs de maïs.

La situation des forêts en zone Natura 2000 implique des contraintes supplémentaires au niveau de sa gestion. Il existe cependant une problématique dans le maintien des éléments de liaison.

L'état sanitaire de la grande faune forestière est problématique avec la paratuberculose et un risque de transmission aux bovidés. Les grands gibiers, en nombre important, ont un impact sur la biodiversité. Il est précisé qu'il existe un suivi de la faune aquatique.

Une antenne Natagora est active sur le territoire (logée au centre touristique). Elle a notamment entrepris le nettoyage du lavoir aux Scottons (élimination des plantes invasives). Le parc naturel, s'il voit le jour, sera un atout important dans le maintien de la biodiversité et de la qualité des paysages. Il est indiqué que le bois des Fouches à Porcheresse a été réaménagé en verger et un projet d'arboretum y est en cours de plantation. La commune a également mis en place la gestion différenciée, a semé des prairies fleuries et a réalisé des travaux de plantation de haies. De plus, des aménagements ont été réalisés dans le cadre des projets combles et clochers. Par contre, la commune n'adhère pas au plan Maya.

Dans les paysages, il est important de parler de l'utilisation de l'espace par l'homme, et en particulier de l'intégration du bâti dans le paysage.

Enfin, le radon est principalement présent à Gembes. Pour lutter contre ce gaz, il est imposé pour toute nouvelle construction d'installer une protection (bâche) pour éviter que le radon ne se répande dans l'air.

Au niveau de l'environnement bâti, la population insiste sur la quantité de biens patrimoniaux sur le territoire, même si tous ne sont pas reconnus ou classés. Par ailleurs, un circuit de la mémoire devrait voir le jour à Porcheresse, en collaboration avec l'association « Merci »¹. Notons également qu'un four à pain privé a été restauré à Porcheresse, à côté de la salle « le Blé qui Lève ».

Au niveau de la gestion du territoire, pour la population, il importe de conserver la qualité et le caractère des villages (cœur de Haut-Fays, Sclassin, Gembes, Porcheresse et Daverdisse). Au niveau du potentiel foncier, il reste une opportunité intéressante à proximité du cœur du village de Haut-Fays à organiser. Vu la localisation des ZACC (soucis de relief à Daverdisse) et le potentiel foncier qui subsiste, les participants estiment que leur mise en œuvre n'est pas pertinente à l'heure actuelle. Notons que l'idée de valorisation des eaux de Porcheresse pour lequel une zone d'activité économique a été déterminée au plan de secteur n'est plus à l'ordre du jour.

Au niveau de la mobilité, la distance entre les villages est parfois ressentie comme un frein. Le Proxibus est un fameux atout pour la commune. Cependant, il est encore limité quant aux trajets possibles et il est parfois sous-utilisé selon les destinations. L'accessibilité aux écoles secondaires est vraiment problématique. Il existe des liaisons vers Bure, Carlsbourg ou Beauraing selon le village de départ, ce qui limite le choix de l'école. Certaines personnes sont dubitatives quant au développement des modes doux en raison du caractère accidenté du territoire. Toutefois, il convient de saisir l'opportunité offerte par le projet vélo/route.

Au niveau de la gestion énergétique, les particuliers reconnaissent avoir un rôle important à jouer car ils représentent la grosse partie des consommateurs en énergie du territoire communal. C'est sans doute au niveau privé que peut également s'envisager un groupement d'achat d'énergie. L'isolation des bâtiments publics est également une initiative à poursuivre même si dans certains cas les difficultés techniques sont importantes.

Au niveau de la gestion environnementale, les précisions suivantes sont mises en avant par la population :

- Les déchets touristiques et des seconds résidents restent problématiques (tri des déchets quasi inexistant).
- De nombreux règlements ne seraient pas respectés. Le problème est que seuls les policiers, agents DNF et agents constatateurs sont habilités à rédiger un procès-verbal.
- Depuis le changement de législation et la non-reprise des carcasses d'animaux par les abattoirs, de nombreux déchets organiques sont retrouvés dans les bois.
- La commune emploie des étudiants à Pâques dont la tâche principale est le maintien de la propreté.
- La commune n'a pas de prise sur la pollution sonore (avions).

¹ Au moment de la finalisation du document, le projet a été réalisé

1.2. Pilier « Economie »

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<i>Economie et emploi</i>	Importance de l'emploi indépendant	Structure économique faiblement développée et peu d'emplois sur la commune	Projets menés dans le cadre du GAL	
		Aucun parc d'activités économiques	Participation à des bassins économiques supracommunaux (Idelux)	
<i>Tourisme</i>	Existence de structures de promotion touristique (SI et Maison du Tourisme)			
			Proximité de pôles touristiques	
	Haut potentiel d'attractivité touristique : renommée du village de Daverdisse	Retombées limitées pour la commune	Concrétisation du parc naturel	
	Nombreuses infrastructures d'hébergements (hôtel, chambres d'hôtes et gîtes)	Mauvaise intégration des gîtes de grande capacité		Opposition entre résidence principale et résidence secondaire
	Relative stabilité au niveau des arrivées et nuitées (mais forte baisse enregistrée en 2014)			
		Faiblesse du secteur horeca		
	Nombreux sites touristiques			
	Réseau de promenades balisées et pré-RAVeL		Développement du « Velo Route » envisagée dans le cadre d'un projet Interreg et des projets touristiques du GAL	
	Problématiques engendrées par l'afflux des mouvements de jeunesse (scouts)			

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<i>Agriculture</i>		Diminution de la superficie agricole utilisée		Contexte européen et mondial
		Grande majorité de la surface agricole exploitée en location		
		Diminution importante et constante du nombre d'exploitations et de la main d'œuvre agricole		
	Profil relativement jeune des chefs d'exploitation	Faible taux de succession pour les agriculteurs de plus de 50 ans		
		Faible diversification agricole		
	Existence d'un GAC à Porcheresse	Pas ou peu de produits locaux sur le territoire communal	Concrétisation du parc naturel	
<i>Forêt et sylviculture</i>	Importante superficie forestière dont une très grande majorité de bois communaux			
	Etat sanitaire globalement satisfaisant	Surpopulation de gibiers entraînant de nombreux dégâts		Impact du réchauffement climatique sur les hêtraies
	Retombées directes et indirectes pour la commune (vente de bois, tourisme, etc)	Filière bois très peu développée		
	Affouage			
	Initiative de débardage par des chevaux de trait	Chemins forestiers en mauvais état		
	Forêt certifiée PEFC et plan d'aménagement géré par le DNF		Opportunités offertes par l'actualisation future du plan d'aménagement forestier	
<i>Equipements</i>		Faible niveau de services (commune excentrée avec un faible niveau de population)		
		Plus aucun commerce de proximité sur les autres villages et risque de fermeture des commerces d'Haut-Fays		Augmentation de la dépendance vis-à-vis des pôles voisins
		Mauvaise qualité des réseaux (ADSL, GSM, etc)		

Focus sur l'apport de la population

Au niveau économique, la population a souhaité mettre en avant plusieurs aspects positifs :

- La forte proportion d'emplois indépendants sur la commune (même si certains sont à titre secondaire).
- La proximité avec les pôles voisins.
- Le potentiel de valorisation des ressources forestières et énergétiques.
- L'attractivité du cadre de vie.

Toutefois, ont été pointés de façon négative l'accueil de la petite enfance (même s'il y a peu de demandes) et les services pour personnes âgées. Le nombre d'habitants est également considéré comme un frein au développement de l'emploi et des commerces.

Au niveau touristique, le souhait est de ne pas développer un tourisme de masse, mais plutôt un tourisme diffus. De même, il importe de se baser sur les ressources locales. Par ailleurs, le tourisme de passage devrait être davantage capté.

Les retombées du tourisme pourraient être multiples :

- Economiques, via les taxes ou grâce aux recettes pour les comités d'organisation.
- Commerciales, via un tourisme qui consomme. Cela peut avoir un intérêt pour le développement des commerces locaux ou des structures Horeca.
- Retombées en termes d'image.
- Utilisation des infrastructures par les villageois eux-mêmes (promenades, bancs, etc).
- Patrimoniales par la conservation et l'entretien des bâtiments.

Les gîtes se situent dans les « villages de la vallée ». Haut-Fays n'est pas considéré comme un village touristique, malgré la présence de la plupart des services. Ils ont un apport bénéfique car les travaux, les adaptations aux normes nécessitent régulièrement l'intervention de corps de métiers, ce qui fait vivre l'économie locale. La cohabitation entre résidents principaux et secondaires est globalement positive. De plus, cela permet une rénovation du bâti.

Au niveau de l'agriculture, la population confirme que la taille des exploitations agricoles tend à croître au fil des ans. Peu de terrains sont actuellement inexploités. En parallèle, un nombre croissant de terrains est acheté par des exploitants extérieurs à la commune. Certains agriculteurs achètent des machines en commun. Toutefois, cela n'est possible que pour du matériel peu utilisé. Il est précisé qu'il n'y plus de comice sur le territoire².

² Au moment de la finalisation du document, la commune de Daverdisse a intégré le Comice de la Semois.

Pour les habitants, la vente directe par l'agriculteur est difficile à mettre en œuvre car cela demande des investissements importants et une mise aux normes (par exemple : vente de lait). De plus, cela demande de la main-d'œuvre supplémentaire, qui a également un coût. Dans le domaine de la vente, le secteur de l'agroalimentaire garde un poids important. Les rencontres du GAC se font une fois toutes les deux semaines. C'est une initiative privée. Certains estiment que les paniers de légumes ne sont pas à développer car beaucoup disposent déjà d'un potager. Il faut par ailleurs être attentif à offrir une qualité égale des produits locaux.

Enfin, même si aujourd'hui le problème est limité, il y a un risque que davantage de sapins de Noël soient plantés sur le territoire car les pépiniéristes exploitent pour l'instant jusqu'à Redu mais ont tendance à s'étendre.

Au niveau de la forêt, la population insiste sur son effet « porteur » avec un attrait indéniable tant pour les touristes que pour les habitants (VTT, course à pied, promenade, etc).

Le bois est peu vendu aux locaux et apporte donc peu de plus-value en termes d'emplois. La certification PEFC de la forêt est un atout important pour la vente des produits.

Le scolyte a attaqué les hêtres et il y a de nombreux rémanents dans les forêts. Les dégâts de gibiers sont problématiques (par exemple surcoût engendré par la protection des arbres lors des plantations) mais la situation diffère entre les villages.

1.3. Pilier « Social »

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<i>Population</i>		Densité de population très faible, ce qui est un frein pour l'implantation de services		
	Inversion de la tendance démographique négative à partir de 2005 et projection démographique globale positive	Niveau de population en 2013 inférieur à celui de 1990		
		Déclin démographique des sections de Gembes et Daverdisse		
	Solde migratoire positif (arrivée d'une nouvelle population)	Solde naturel négatif (en moyenne plus de décès que de naissances)		
		Structure démographique présentant un profil vieux et vieillissant		
		Faible proportion des jeunes (moins de 20 ans) et des jeunes actifs (20 à 39 ans)		
	Taux d'activité, d'emploi et de demande d'emploi globalement satisfaisants	Forte proportion des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans		
	Revenu moyen en augmentation	Revenu moyen plus faible que la micro-région		
	Nombre de bénéficiaires du RIS stable			Répercussion sur le CPAS des exclusions du chômage
<i>Logement</i>	Valeurs immobilières assez basses et faible pression foncière (hormis pour Daverdisse ⇒ concurrence des secondes résidences)	Faible volume de transactions immobilières (maisons et terrains à bâtir)		Concurrence de plus en plus forte des gîtes et de la résidence secondaire par rapport à la résidence principale (croissance du nombre de logements touristiques)
		Nombreux logements destinés à des fins touristiques (secondes résidences ou gîtes), spécifiquement à Daverdisse (plus de 50 %)		
		Peu de terrains à bâtir mis en vente		
	5 logements publics ou subventionnés	Offre de logements publics ne permettant pas de répondre aux demandes (de 5 à 7 par an)	Construction des logements Ardenne et Lesse à Haut-Fays	Imposition de la Région Wallonne

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<i>Services</i>	Ecoles communales fondamentales sur les villages d'Haut-Fays, Gembes et Porcheresse	Plus d'école fondamentale sur le village de Daverdisse Locaux scolaires parfois non adaptés (superficie trop petite par exemple)	Fonctionnement du Proxibus	Fermeture de classes si le nombre d'élèves devait diminuer
	Accueil extra-scolaire, logopède scolaire et 2 accueillantes d'enfants conventionnées Bilboquet			
		Ecoles secondaires situées en dehors de la commune		Influence de la mobilité sur les déplacements scolaires
		Peu de services aux aînés		
	Bibliothèque communale et EPN			
	ALE			
	Mise en place d'un bancontact en 2016 à Haut-Fays	Bureau de poste mais horaires restreints		Fermeture des services publics
	Indicateurs de santé globalement satisfaisants	Offre en soins de santé très limitée		
<i>Cohésion sociale</i>	Présence d'un lieu de rencontre (maison de village) dans chaque village	Salles de village de Gembes et Haut-Fays nécessitant des travaux de rénovation		
		Coûts de location des maisons de village		
	Plaines de jeux dans chaque village	Infrastructures sportives peu nombreuses		
	Une vingtaine d'associations sur le territoire communal	Dynamisme variable au niveau des différentes associations		Orientation progressive vers des villages dotoirs ou de seconds résidents
	Niveau satisfaisant d'activités pour les enfants	Peu d'activités pour les jeunes		
	Relations positives entre les habitants (solidarité, entraide, jeunes-vieux, etc)	Quelques difficultés d'intégration toutefois signalées		Isolement des aînés
Peu de relations entre les villages				

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<i>Démocratie, information et communication</i>	Bonne information des habitants	Mises à jour peu nombreuses du site Internet communal	Plus petite commune de Wallonie en nombre d'habitants	
		Effort de communication supplémentaire à réaliser vis-à-vis des activités organisées		
	Bulletin communal	Difficultés pour faire vivre le bulletin communal		
	Conseil communal des enfants			
			Lancement d'une nouvelle CLDR et ODR et d'un blog d'information	

Focus sur l'apport de la population

Au niveau de l'évolution démographique, on ne peut maîtriser le paramètre « vieillissement ». Il faut donc encourager le maintien des jeunes. Dans ce cadre, la commune présente des atouts à valoriser (cadre de vie, proximité relative de l'autoroute, bâti traditionnel,...). Le maintien des jeunes et l'augmentation constatée des naissances sont importants pour la sauvegarde des écoles. Il est noté que la population qui arrive sur Daverdisse est souvent assez âgée.

Au niveau du logement, le nombre important de seconds résidents, initialement pointé comme une faiblesse, n'est pas perçu comme tel par tous, car cela favorise la rénovation du bâti et une dynamique dans les villages. A Daverdisse, le prix du logement est élevé. Par contre, à Haut-Fays, les prix sont plus bas. Si on y associe la problématique de l'emploi, il apparaît qu'il est assez difficile de rester sur la commune pour les jeunes. Le logement public a une image négative et n'est pas toujours utilisé lorsqu'il y en a par manque de demandes (constat confirmé par la renonciation récente de contrats de l' AIS vu l'impossibilité de louer les biens). Dans tous les cas, la localisation à proximité des services et des moyens de transport est à privilégier. Ne disposant pas de terrains, la commune doit viser l'efficacité financière en étant créative et facilitatrice. Une prime communale existe pour l'adaptation des logements pour aînés.

Au niveau des services, la faiblesse de l'offre en soins de santé est compensée par des éléments extérieurs : médecins à Wellin, maison de garde médicale à Bièvre, etc. Il existe de nombreux services pour les enfants. Le manque de services est également à relativiser par rapport au territoire très rural qui compose la commune.

Au niveau de la cohésion sociale, il importe de réfléchir de manière globale sur les besoins, les demandes et les publics intéressés par les activités.

Le cloisonnement des villages se traduit par une dynamique associative forte au sein de chaque entité. Par exemple, il existe de nombreuses activités sur le village de Daverdisse. Le lien entre les « villages de la vallée » se fait via la CLDR, les 3*20 mais Haut-Fays reste souvent à part. L'accueil des nouveaux habitants est à maintenir, voire à développer pour tous les villageois.

Les locations des salles semblent chères pour certains et notamment pour des petites associations qui ne peuvent se permettre financièrement de les utiliser de manière périodique (par exemple pour le GAC). Il n'y a plus de lieu de rencontres centralisé dans les villages, rôle joué autrefois par les cafés. Cette dynamique est difficile à recréer car elle nécessite une activité porteuse, du bénévolat, etc.

Des activités pour les jeunes sont proposées dans les communes voisines, souvent à proximité des écoles secondaires. Des clubs des jeunes se réunissent dans les maisons de village.

Il est difficile de disposer d'infrastructures sportives conçues uniquement pour la commune de Daverdisse. Les partenariats avec les communes voisines sont à maintenir et à renforcer.

Au niveau de la démocratie, information et communication, la population pointe l'existence de nombreuses activités, mais la difficulté parfois d'en être informé. Globalement, le site Internet communal est bien conçu et renferme beaucoup d'informations. Il y manque cependant les actualités. Le bulletin communal pourrait être enrichi grâce à des articles supplémentaires. La difficulté est de trouver des personnes prêtes à rédiger.

2. Vision synthétique du développement – Enjeux

2.1. Pilier « environnement »

Située au centre de l'Ardenne, la commune de Daverdisse bénéficie d'un environnement de très grande qualité. Composé en effet de 2/3 de forêts et d'1/4 d'espaces agricoles et dessiné par de nombreuses vallées préservées, le territoire dispose d'un important capital « nature » et « paysage ».

A titre d'illustration, rappelons ici que plus de la moitié du territoire est concerné par Natura 2000 ou encore les très nombreux points de vue remarquables.

Des initiatives menées dans le cadre d'opérations telles que le contrat de rivière, les projets LIFE, etc sont autant d'opportunités de protéger ce patrimoine. Par ailleurs, ces actions permettent une prise de conscience par la population de l'importance et de la qualité de l'environnement.

Toutefois, cet environnement est fragile et risque de se dégrader si une attention particulière ne lui est pas portée. Une sensibilisation de l'ensemble des acteurs s'avère donc nécessaire pour mettre en place une stratégie de développement respectueuse de la nature et des paysages.

Dans ce cadre, la mise en œuvre d'une gestion différenciée par la commune est à mettre en exergue. Toutefois, les efforts doivent encore être renforcés : poursuite de l'assainissement des eaux usées, détermination des zones de protection de captage, lutte contre les plantes invasives, etc.

Enjeux identifiés

Vu l'importance des ressources naturelles sur le territoire communal mais également leur fragilité, il apparaît impératif de favoriser la biodiversité et de renforcer le réseau écologique. Par ailleurs, il convient d'être particulièrement attentif à préserver les paysages et ses éléments structurants. De manière générale, la qualité environnementale du territoire devra être maintenue.

En plus de conférer un cadre de vie très intéressant, les ressources naturelles constituent également une formidable opportunité de valorisation énergétique. Située dans une zone d'exclusion pour l'implantation du grand éolien, le développement de la production d'énergies renouvelables peut cependant s'appuyer sur un potentiel considérable lié à la biomasse (ressources forestières) ou à l'énergie hydraulique (cours d'eau au profil favorable).

Consciente de l'importance d'une gestion énergétique durable pour les territoires ruraux, la commune de Daverdisse s'est engagée dans un processus de réduction de l'empreinte écologique via la Convention des Maires qui a débouché sur un plan d'actions (approuvé par le Conseil communal le 10 mars 2016). Notons également que la commune, via de nombreuses primes à l'énergie, soutient les efforts des particuliers.

Enjeux identifiés

La valorisation du potentiel énergétique du territoire communal constitue une source de développement, par la production d'énergies renouvelables. Par ailleurs, encore plus en milieu rural, l'amélioration du bilan énergétique des bâtiments constitue un enjeu important pour les années à venir.

Aux côtés de ce cadre naturel et paysager, le patrimoine bâti n'est pas en reste comme en témoigne la qualité des noyaux villageois (à l'exception peut-être de celui d'Haut-Fays), les nombreux éléments du patrimoine, etc.

Toutefois, à l'instar de la composante naturelle et paysagère, ce patrimoine peut rapidement être mis à mal, d'autant plus qu'il ne bénéficie que d'un très faible statut de protection : pour rappel seulement un monument et un site classé... Par ailleurs, le petit patrimoine, peu mis en valeur, risque d'être progressivement oublié et est donc menacé, à terme, de disparaître. Des actions de sensibilisation et de mise en valeur sont donc grandement nécessaires afin de le préserver.

La préservation des noyaux villageois passe quant à elle inévitablement par une réflexion sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Heureusement, la faible pression foncière que connaît le territoire limite les effets négatifs d'un éventuel développement incontrôlé de l'urbanisation. Il est également à remarquer que les outils existants tels qu'un schéma de structure sont particulièrement lourds à mettre en place pour une très petite commune rurale et sont certainement « démesurés » par rapport aux enjeux identifiés.

La réflexion doit toutefois porter sur la préservation des caractéristiques traditionnelles du bâti mais également sur une valorisation cohérente des espaces publics centraux, actuellement généralement peu mis en valeur. Les cœurs de village, ainsi aménagés dans le respect du cadre rural, contribueront à encore renforcer le cadre de vie mais également la convivialité.

Enjeux identifiés

Sur base du diagnostic partagé, la préservation de la qualité architecturale des villages et la cohérence urbanistique, l'aménagement et la mise en valeur des cœurs de village et la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et culturel doivent faire l'objet d'une attention particulière et être intégrés dans une vision prospective de développement pour Daverdisse.

Vu sa position géographique excentrée et son caractère rural, la commune de Daverdisse est fortement dépendante de la voiture. Les transports en commun sont également peu développés. Pour pallier cette carence, des initiatives communales telles le proxibus se doivent d'être valorisées et renforcées.

Un autre aspect mis en évidence par les habitants est le sentiment d'insécurité routière. Bien qu'il n'existe pas de réels points noirs, si ce n'est la traversée d'Haut-Fays, la population ressent une certaine insécurité subjective, plus spécialement pour les usagers lents. La mise en place d'aménagements sécuritaires et de liaisons lentes sécurisées dans et entre les villages permettrait de répondre au souhait des habitants.

Enjeux identifiés

En ce qui concerne la mobilité, deux enjeux spécifiques au territoire communal sont mis en évidence et devront trouver une réponse dans la stratégie future de développement : maintenir un service de transports en commun adapté aux spécificités rurales et sécuriser les déplacements, plus spécialement les déplacements lents.

2.2. Pilier « Economie »

La structure économique de Daverdisse peut être qualifiée de faiblement diversifiée avec un nombre d'emplois locaux très faible. Vu ses caractéristiques, il est difficilement imaginable que le territoire soit attractif pour des activités économiques d'envergure fortement pourvoyeuses d'emplois. Le développement est donc plutôt endogène et contenu, fruit de petites entreprises et de nombreux indépendants locaux.

Les perspectives économiques doivent donc de préférence s'inscrire dans des partenariats transcommunaux initiés dans le cadre du bassin économique de la Haute-Lesse formé par les communes de Daverdisse, Libin, Tellin et Wellin.

Enjeux identifiés

Au niveau économique, la dimension transcommunale est encore plus prégnante pour le développement de Daverdisse. Il y a donc lieu dans la stratégie de renforcer les synergies avec les entités et les pôles voisins dans une dynamique de bassin de vie.

Pour Daverdisse comme pour beaucoup d'autres communes de la région, le tourisme peut constituer une activité économique importante. Les structures d'hébergement sont nombreuses mais sont principalement constituées de gîtes. Par ailleurs, le secteur horeca est faiblement développé, avec seulement quelques établissements.

Les retombées de l'activité touristique sont donc limitées et elle apparait, aux yeux des habitants, plutôt comme une source de nuisances que comme une opportunité de développement.

La mise en place d'un tourisme intégré basé sur les ressources locales, c'est-à-dire la forêt, la nature, les paysages, les promenades peut être un vecteur de développement. Dans cette perspective, la poursuite des différentes activités, la valorisation des sites patrimoniaux ou encore le renforcement des promenades balisées doivent être envisagés. Pour ce dernier point, l'existence d'un cheminement pré-RAVeL offre une opportunité, notamment par la connexion aux infrastructures existantes ou en projet dans les communes voisines permettant de constituer un réel réseau transcommunal, voire transfrontalier.

Enjeux identifiés

Un des enjeux identifiés est la bonne cohabitation entre résidents principaux, secondaires et touristes afin de développer une activité touristique intégrée ayant des retombées directes et indirectes pour la commune.

Acteur incontournable du milieu rural, l'agriculture est en déclin sur Daverdisse : diminution de la superficie agricole utilisée, réduction du nombre d'exploitations, faible taux de reprise, diminution de la main-d'œuvre, etc. Actuellement peu présente, la diversification agricole constitue une opportunité, notamment auprès des jeunes agriculteurs, pour promouvoir de nouveaux débouchés. La mise en place récente d'un GAC à Porcheresse se doit d'être valorisée et soutenue afin de favoriser les circuits courts.

Enjeux identifiés

Au vu de l'évolution et de son importance au sein du territoire de Daverdisse, le maintien de l'agriculture constitue un enjeu, difficilement maîtrisable. La promotion de la diversification agricole et la valorisation des circuits courts sont des pistes à prospecter.

Représentant une superficie très importante, la forêt joue un rôle majeur au niveau économique, touristique, social et environnemental. Les différentes ventes de bois engendrent des recettes financières conséquentes pour la commune. La chasse génère également des revenus mais entraîne des frais liés aux dégâts de gibier. Au niveau économique, la filière bois est cependant très peu développée.

Sans se fermer par rapport à d'éventuelles opportunités de valorisation, notamment au niveau énergétique, le souhait semble plutôt de s'orienter vers une nécessaire gestion durable de la ressource forestière. La reconnaissance PEFC de la forêt communale va dans ce sens. L'actualisation du plan d'aménagement de la forêt communale, datant aujourd'hui d'une petite vingtaine d'années, devra intégrer cette volonté. Des actions de sensibilisation devront également être menées auprès des propriétaires privés.

Enjeux identifiés

Au niveau de la forêt, l'enjeu transparait assez clairement et peut se résumer en une phrase : favoriser une gestion responsable du massif forestier.

Enfin, on ne peut passer sous silence les problèmes de desserte et de qualité des réseaux de télécommunication (Internet et téléphonie mobile) sur la commune de Daverdisse. Il s'agit là bien évidemment d'un frein très important pour l'implantation et le développement d'activités économiques sur le territoire.

Enjeux identifiés

Bien qu'ayant peu de prise sur la problématique, il convient d'améliorer la qualité des réseaux de communication afin d'éviter une amplification de la fracture numérique, économique mais également sociale.

2.3. Pilier « Social »

D'un point de vue démographique, le territoire communal pâtit de son faible niveau de population. Par ailleurs, les perspectives démographiques laissent apparaître une population âgée, un vieillissement de la population, etc, de ce fait il est nécessaire d'intégrer les besoins actuels et futurs liés au vieillissement de la population

Il est aussi impératif de mener une politique communale qui vise à maintenir les jeunes sur la commune.

Au niveau du logement, force est de constater que le marché immobilier est peu dynamique : peu de terrains mis en vente. La faible attractivité du territoire induit également des valeurs immobilières peu élevées. La pression foncière est donc limitée et n'implique pas de besoins urgents par rapport à un renforcement prioritaire de la politique de logement. Toutefois, ponctuellement, la mise en place de logements publics permettrait de favoriser l'installation de jeunes ménages pour autant qu'elle s'accompagne obligatoirement d'une mise en valeur du cadre et de la qualité de vie.

Enjeux identifiés

Une dynamique de développement ne peut s'appuyer que sur une dynamique démographique positive à laquelle s'associe celle du logement. Le maintien de la population et l'implantation de jeunes sur la commune doivent donc être considérés comme un enjeu stratégique crucial.

Il convient de nuancer le marché immobilier par village, le village de Daverdisse étant un cas spécifique. En effet, il est particulièrement attractif pour les seconds résidents et les gîtes. Les valeurs immobilières y sont plus élevées qu'ailleurs sur la commune. Bien que l'achat de bâtiments pour la seconde résidence permette de maintenir et de restaurer le patrimoine bâti, il engendre des répercussions sur la vie villageoise. De plus, les besoins et les attentes entre résidents principaux et secondaires sont diamétralement opposés. A titre d'exemple, rappelons qu'il n'y a plus d'école sur le village de Daverdisse.

Or, le maintien des services, même de base, est un des enjeux principaux pour une commune rurale. La présence d'écoles dans les villages est d'ailleurs certainement une des préoccupations majeures qui se traduit par la présence de trois implantations communales, d'un accueil extrascolaire, d'un EPN, d'une bibliothèque communale, etc.

Au niveau des services, le vieillissement de la population va engendrer un renforcement des besoins en services pour les personnes âgées alors que les habitants pointent déjà un déficit en infrastructures et en activités de ce type. Vu le profil démographique de la population, l'intergénérationnel doit à ce niveau trouver sa place en associant jeunes et moins jeunes.

Enjeux identifiés

Vu le vieillissement de la population et la nécessité de maintenir les aînés dans leur village mais également celle de favoriser l'implantation de jeunes ménages sur la commune, le développement des services à la population est particulièrement important. Plus spécifiquement, il convient également de veiller à maintenir une activité commerciale sur le territoire, activité aujourd'hui pratiquement totalement disparue.

Chaque village dispose d'un lieu de rencontre (salle de village, plaine de jeux, etc). Bien que certaines infrastructures doivent être rénovées, il s'agit là d'une opportunité pour le développement d'activités favorables au renforcement de la vie villageoise, d'autant plus qu'il existe un terreau d'associations, au dynamisme cependant variable, pouvant en être le moteur.

Pour des besoins et des demandes plus spécifiques au niveau culturel, sportif, etc, il est de nouveau impératif de s'inscrire dans des démarches de partenariats pluri-communaux, d'autant plus que des infrastructures existent dans les communes voisines. Signalons ici encore une démarche transcommunale à travers la Cellule culturelle de la Haute-Lesse regroupant Wellin, Libin, Tellin, Daverdisse et Saint-Hubert (Maison de la Culture Famenne Ardenne).

Enjeux identifiés

La dynamique associative se doit d'être considérée comme vecteur de développement territorial. L'amélioration des infrastructures de rencontre sera poursuivie et la valorisation de ces outils doit permettre de favoriser les activités et les synergies entre habitants.